

Jeunesse et marché du travail en Algérie
Young population and labor market in Algeria

SABEUR CHOUREF MOKHTARIA *

Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Laboratoire (LMEDE)

sabeurchouref.mokhtaria@univ-oran2.dz

Date de soumission: 04/08/2022 date d'acceptation: 07/10/2022 Date de publication: 13/10/2022

Résumé:

Le chômage demeure parmi les plus grands obstacles dont souffre l'économie algérienne et qui frappe la majorité de la population jeunes en particulièrement les jeunes diplômés. La croissance démographique de la population Algérienne et allongement de l'espérance de vie alimente la population active et cette dernière représente un fardeau sur le marché de travail. À travers cette étude, nous éclairerons la relation entre démographie et chômage, ainsi que la manière dont l'État intègre les jeunes sur le marché du travail.

Mots clés: démographie; fécondité; chômage; politique d'emploi; l'espérance de vie;

Abstract:

Unemployment remains one of the greatest obstacles plaguing the Algerian economy and which affects the majority of the young population and in particular young graduates. The demographic growth of the Algerian population and lengthening of life expectancy feeds the active population and the latter represents a burden on the labor market. Through this study, we will shed light on the relationship between demography and unemployment, as well as the way in which the state integrates young people into the labor market.

keywords: demography; fertility; unemployment; employment policy; life expectancy;

1-Introduction:

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a lancé de grands projets économiques pour mettre en place une assise industrielle dense. Cependant, en dépit des réalisations importantes (routes, autoroutes, universités, usines, etc.), qui ont été réalisées l'économie algérienne, passant par divers stades de turbulences, n'arrive toujours pas à trouver ses repères et à tirer les leçons des échecs précédents. Dans les années 1980, l'économie algérienne a connu des difficultés importantes. En effet, le contre-choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie

* Auteur expéditeur

quasiment rentière, c'est la période des plans anti-pénurie et de stabilisation. Aux débuts des années 1990, l'Algérie a engagé des réformes structurelles concrétisant ainsi le passage à l'économie de marché.

A ce propos, et afin de faciliter l'insertion des jeunes dans le cadre de cette vision, des dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'activités ont été mis en place et ont été graduellement renforcés. La question principale à laquelle ce travail tente de répondre à travers cette étude est la suivante : Quels sont les conséquences de la politique d'emploi appliqué entre 2001-2014 sur la population jeune et le marché d'emploi en l'Algérie ? Et quelles sont les solutions proposées par l'état pour réglé le conflit entre la formation des jeunes et le marché du travail ?

La méthodologie suivie dans cette étude est constituée de deux éléments et se présente en 02composantes :

- Les méthodes de collecte des données.
- Une analyse descriptive et analytique des réalisations et principaux résultats dégagés est présentés à travers la mobilisation des données statistiques du Ministère du Travail et de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS), et de l'Office National des Statistiques (ONS).

2-La structure de la population Algérienne :

Entreprendre des politiques de développement au niveau national ou régional dans les domaines de la vie économique et sociale nécessite une connaissance de la composante humaine. Les informations relatives à la structure de la population par âge et par sexe revêtent, à cet égard, une importance particulière pour la détermination de l'ensemble de ses besoins dans tous les domaines (éducation, santé, activité et emploi, logement...).

Tableau N°01 : la répartition proportionnelle de la population Algérienne par grands groupes d'âge aux différents recensements et en 2019.

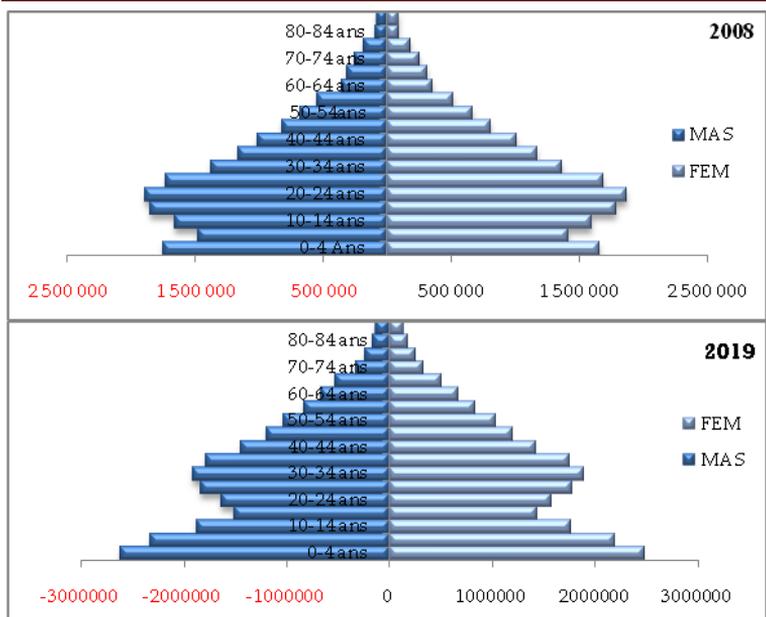
Année	0-14 ans (%)			15-64 ans(%)			65 ans et plus(%)		
	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot
1966	48.06	46.25	47.16	47.61	48.97	48.28	4.17	4.60	4.38
1977	49.24	46.64	47.93	46.68	49.44	48.06	4.04	3.91	3.98
1987	44.60	43.55	44.08	51.51	52.41	51.96	3.87	4.04	3.95
1998	36.64	35.90	36.27	58.99	59.40	59.19	4.31	4.59	4.45
2008	28.36	32.07	32.49	66.32	66.74	66.53	5.23	5.45	5.34
2019	30,90	29,98	30,45	62,8	63,37	63,08	6,30	6,64	6,47

Source : Calculer à partir des données de l'ONS.

La population âgée de moins de 15 ans est caractérisée par une inactivité productive en matière de l'économie et infertilité en matière de procréation. Cette dernière a connue une proportion élevée en 1977 en résultat du taux de natalité qu'a connu l'Algérie durant la période post-indépendance. Ce taux était de l'ordre de 50,12‰ en 1967 et 45,02‰ en 1977. A partir de 1987 la proportion des jeunes a commencé à diminuer (voir le tableau N°01) à cause de la baisse du taux de natalité et notamment le taux de fécondité grâce aux politiques de régulation des naissances, la planification familial, disponibilité des moyens contraceptifs modernes ainsi qu'au retardement de l'âge au mariage.

La population âgée de 15-64 ans totalise en 2008 une proportion de 66.53% de la population contre 59.19% en 1998. En valeur absolue, leur nombre est passé de 17.401 millions à 22.673 millions pour la période intercensitaire. Ce renforcement est le résultat de l'arrivée des générations du baby boom à l'âge de travailler. En 2014, elle passe à 65.87% se qui signifie que la population Algérienne a une force de main d'œuvre importante, ce qui est considéré comme un avantage pour le développement économique et social d'un coté et comme il peut être aussi un facteur négatif pour le marcher de travail (chômage), la crise du logement...

Graphique N°01 : Pyramide des âges de la population algérienne résidente des ménages ordinaires et collectifs au R.G.P.H.2008 et en 2019.



Source : établie à partir des données de l'ONS. (La construction des pyramides des âges selon l'hypothèse : l'âge limite est 100 ans).

La part des personnes âgées de 65 ans et plus qui renseigne sur le degré de vieillissement de la population représentent 5.72% en 2014 contre 5.34% en 2008. Cette part a connue une diminution sur la période intercensitaire 1966 à 1987. Après ce fléchissement en remarque une augmentation continue. Il importe de souligner que le vieillissement de la population est lié principalement à la baisse de la fécondité et à l'allongement de l'espérance de vie résultant de l'amélioration des conditions, notamment celles de la santé. Un allongement de la vie nécessite une politique adaptée pour une meilleure prise en charge des personnes âgées

A long terme, l'évolution de la population 65 ans et plus exercerait une pression lourde sur les systèmes de santé et de retraite, accompagnée de fait, d'une transition épidémiologique qui se traduit par l'apparition plus importante de maladies chroniques et dégénératives dont les soins sont souvent lourds et onéreux. Les hommes étaient plus nombreux que les femmes lors des recensements de 1966 (50.21%) et 1987 (50.58%) et de 1998 (50.55%) et 2008 (50.57%) et moins nombreux pour le recensement de 1977 (49,75%).

En 2019, la population Algérienne était estimée à 43.4 millions de personnes. Les jeunes âgées de 0 à 14 ans constituaient 30.45 % de la population, tandis que les personnes considérées en âge de travailler 15 à

64 ans représentaient 63.08 % de la population et une proportion de 6.47 % pour les personnes âgées de 65 ans et plus (une augmentation de 1.13 point par rapport au recensement de 2008). La population résidente des ménages ordinaires et collectifs se compose de 50,70 % de personnes de sexe masculin et de 49,30% de personnes de sexe féminin.

L'illustration graphique (voir le graphe N°01) de la structure par âge et par sexe en 2008 laisse entrevoir une reprise de la natalité au cours notamment des cinq dernières années précédentes le recensement. La part des 0-4 ans est évaluée à 10% contre 8.50% pour celle des 5-9 ans. Ce constat est corroboré par les données de l'état civil. Le nombre de naissances vivantes est passé de 649000 en 2003 à 817 000 en 2008¹. Une baisse légère du volume des naissances vivantes enclenchée depuis 2017, qui a dépassé pour la sixième fois le seuil d'un million de naissances en 2019. La population résidente totale a connue un accroissement naturel atteignant 837 mille personnes, soit un taux d'accroissement naturel de 1.93% qui demeure faible. Cette régression est imputée essentiellement à l'augmentation du volume des décès et la baisse du volume des naissances vivantes. Cette dernière est expliquée par le recul de l'effectif des mariages depuis 2014 ou : les bureaux de l'état civil ont enregistré 315 mille unions au cours de l'année 2019, soit une baisse relative de plus de 5% par rapport à 2018. Le taux brut de nuptialité poursuit ainsi sa décroissance, passant de 10.13‰ en 2013 à 7,26‰ en 2019. Cette baisse continue conforte une fois de plus l'hypothèse de l'impact de la modification de la structure par âge de la population sur le recul du volume des mariages².

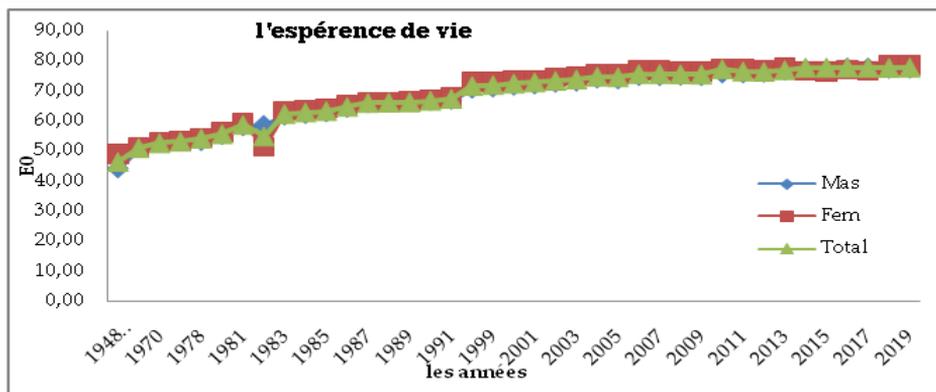
3-L'espérance de vie :

Le recul de la mortalité, en particulier la mortalité infantile, enregistré depuis cinquante ans, s'est traduit par un gain considérable en espérance de vie à la naissance puis aux différents âges de la vie. L'espérance de vie à la naissance est aujourd'hui supérieure à 77 ans.

Graphique N°02 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance en Algérie entre 1948-2019.

¹ ONS, 1962-2011, Rétrospective Statistique.

² ONS, 2020, bulletins statistiques, N°890.



Source : établie à partir des données de l'ONS.

L'espérance de vie à la naissance est passée de 51.15 ans en 1965 à 77.80 ans en 2019 enregistrant une amélioration de 26.65ans. Par sexe, les femmes Algériennes, leur espérance de vie s'allonger de 27.43 ans contre 26.08 ans pour les hommes Algériens pour la période intercensitaire 1965-2019.

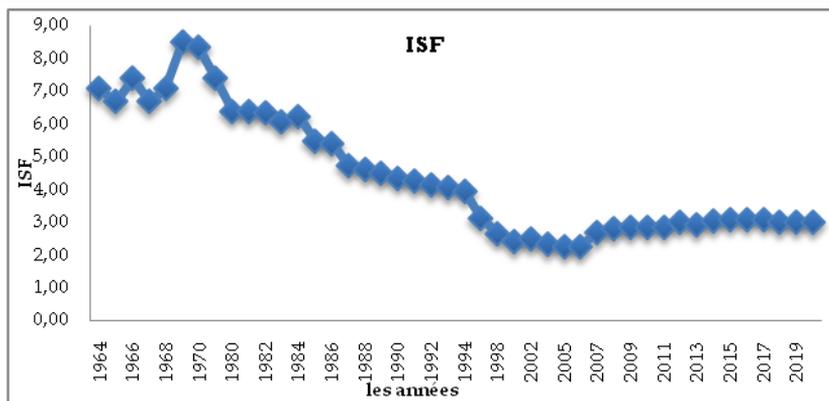
L'évolution positive de l'espérance de vie à la naissance est également à inscrire à l'indicatif des progrès de la science et l'amélioration des conditions de vie dont résulte une mortalité remarquablement faible.

4-La fécondité :

Après l'indépendance, l'Algérie s'est inscrite dans le modèle économique socialiste qui rejette toute politique de population et adopte le principe du développement comme meilleur contraceptif.

Toutes les études et les enquêtes récentes montrent une baisse sensible de la fécondité en Algérie. Le graphique N°03 montre l'évolution de l'indice synthétique de fécondité qui était d'un niveau élevé, de l'ordre de 8,50 enfants en 1970 (rattrapage des naissances ajournées lors de la guerre de l'indépendance) a baissé d'une manière régulière passant à 6,24 enfant en 1985 à 4,5 enfant en 1990 (grâce au PNMCD), après il sera tardive entre 1986-1993.

Graphique N°03 : Evolution du l'indice synthétique de fécondité de l'Algérie entre 1964-2020.



Source : établie à partir des données de l'ONS.

La régression était régulière jusqu'à 2007 pour atteindre 2.7 enfant (le retard de l'âge de mariage à cause de : élévation du niveau d'instruction pour les femmes par rapport aux années 60 et 70, crise de logement, le chômage. Ce qui prolonge la période de scolarité et les encouragements à entrer dans la vie professionnelle). Après cette dernière, l'ISF augmente d'une année à une autre pour atteindre 3.03 enfant en 2014. L'élévation de cet indice s'est faite grâce à la reprise de mariage (la fin des décennées noir, augmentation des prix de pétrole...). Après 2014 ce taux connaît une régression légère d'une année à une autre où il se stabilise à 3 enfants en 2018, 2019 et 2020.

L'examen des taux de fécondités par groupe d'âges (voir le graphique N°05) apporte une précision importante. Au-delà de 30 ans, en effet, les taux de fécondité diminuent très régulièrement avec l'âge. Le niveau des taux de fécondité est remarquable pour le groupe d'âge 30- 34 ans entre 2008 et 2019. L'âge moyen à la maternité est de 31.40 ans en 2019 soit une augmentation de presque deux ans par rapport en 1990.

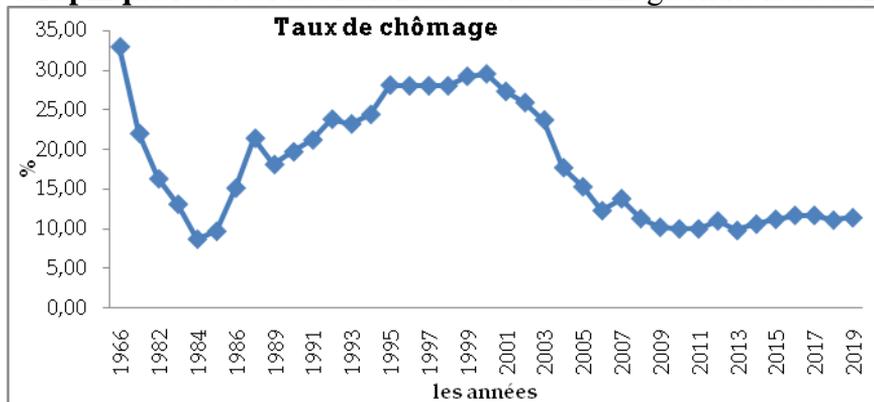
5-Le chômage en Algérie 1962-2021 :

Depuis l'indépendance, le pays était confronté à un chômage structurel de grande envergure et à une extrême précarité de l'emploi. La population active était peu qualifiée et sans instruction, fortement concentrée dans les campagnes (70%) avec un début d'exode rural qui aggrave le chômage dans les villes. Ces caractéristiques du marché du travail ont influencé durablement les politiques de l'emploi et ont pesé lourdement sur une économie en développement¹. L'économie Algérienne n'a pu absorber rapidement les chocs adverses subis au cours

¹ HAFAD, T, 2009, l'ajustement structurelle ses effet sur les phénomènes démographique cas de l'Algérie, thèse de doctorat d'état.

des années 80 comme le montre l'évolution du taux de chômage dans le graphique N°07.

Graphique N°04 : l'évolution du taux de chômage entre 1966 et 2019.



Source : Etablie a partir des données du l'ONS.

Le chômage en Algérie est passé par trois périodes principales :

a) La première période allant de 1966 à 1984 :

La démarche Algérienne au lendemain de l'indépendance a été une stratégie axée sur l'emploi. En effet, le taux de chômage constaté lors des résultats du recensement de 1966 était de 32,90% un taux extrêmement élevé, correspond à une population en chômage de près de 843 000 personnes pour une population totale de 12 millions environ. L'Algérie fait face à ce problème, grâce à une politique globale de développement dont la question de l'emploi est au centre. Le but est de promouvoir l'emploi, d'éradiquer le chômage et de faire face à la demande future de postes d'emploi. L'industrialisation massive, à partir des années 1970, en particulier, a fait que le chômage était une notion pratiquement méconnue et sans effets sociaux grave, le taux enregistre 9.70% en 1985.

b) La deuxième période allant de 1985 à 2000 :

L'effondrement des prix du pétrole au milieu des années 1980 a affecté le volume et la structure des investissements limitant les possibilités de création de poste d'emploi. En outre, le faible taux de croissance de l'économie en raison la réduction des investissements publics et les faibles performances de l'appareil national de production n'ont pas favorisé une dynamique de création d'emploi. Cette phase critique a coïncidé avec l'arrivée des générations nombreuses sur le marché de l'emploi aggravant la situation. Le taux de chômage qui passe de 9,70% en 1985 à 21,4 % 1987 soit un accroissement de 11 points. Malgré l'effort soutenu de création d'emplois le taux de chômage demeure préoccupant compte tenu du stock important de départ et de

l'accroissement rapide de population active avec l'arrivée chaque année de 250 000 à 300 000 nouveaux demandeurs sur le marché de travail. La population active qui augmente avec un rythme d'accroissement annuel moyen de 3.50% continue d'exercer une pression sur le marché de l'emploi.

La situation se trouve aggravée par la perte de 519 881 emplois et 985 Entreprises en faillite¹ entre 1994 et 1999, suite à la restructuration des entreprises publiques et le licenciement des milliers de travailleurs. Le chômage féminin était fois 3 dans un espace de 4 ans, il est passé de 156 000 en 1992 à 487 000 femmes en chômage en 1996.

Le licenciement des milliers de travailleurs dû aux mesures prises dans le cadre du plan d'ajustement structurel(PAS) et dans une certaine mesure à la situation sécuritaire qui a prévalu durant la décennie 1990-2000 ont contribué au gonflement des rangs des chômeurs déjà existants².

Le nombre de chômeurs est passé de 853 000 en 1987 à 2 359 000 en 1997 soit près d'un triplement .Ainsi le taux de chômage a progressé régulièrement de 15,13% en 1986 à 24.40% en 1994. Passant par 28% en 1997 pour atteindre la barre des 29.50% en 2000.

c) La troisième période allant de 2001 à 2014 :

Durant celle -ci, on constate une tendance à la baisse du taux de chômage. Selon les données, la performance de l'économie Algérienne en matière de création d'emplois aurait ainsi permis une baisse globale du taux de chômage de 27.30% à 10.50% en l'espace de 14 ans entre 2001 et 2014. La régression du taux de chômage est due au redressement et la hausse remarquable des prix du pétrole au cours des dernières années , et cette dernière a permis le lancement du programme de relance économique, qui a créé de nombreux ateliers dans différentes régions du pays en plus des programmes de lutte contre le chômage qui a touché essentiellement les jeunes primo-demandeurs d'emplois (les diplômés ou les sans qualification) et les travailleurs mis hors activité pour des raisons économiques. Selon l'ONS, l'ANEM, est devenu un pôle absorbeur du chômage depuis 2008, tandis que les trois agences spécialisées dans la micro finance (ANSEJ, CNAC et ANGEM) ont contribué, à la fin 2011, à 15 % de la génération d'emplois Il ne faut pas oublier aussi que la

¹ MAATOUK, B, 1998, Algérie quelques effets socio- économiques colloque -P.A.S et perspectives de l'économie algérienne, AUDRU, CREAD, Alger, p.12.

² DELANDA. AISSA, le rôle de développement social et économique dans le changement démographique, thèse de doctorat d'état, 2004.

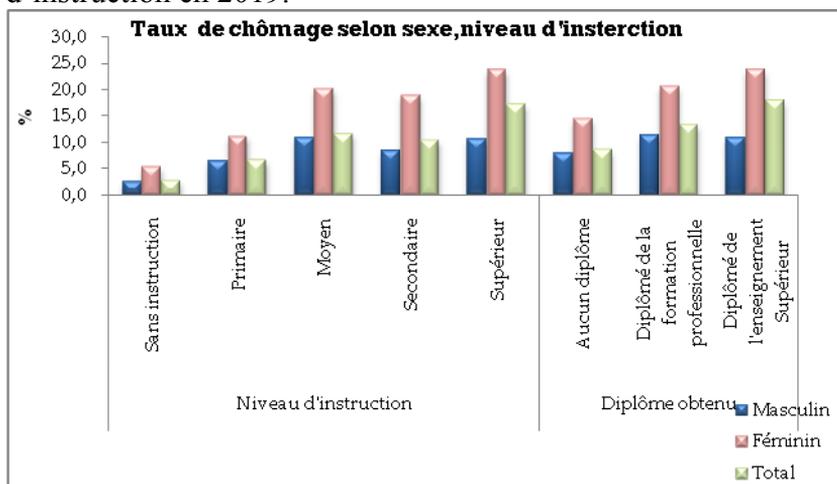
sécurité à jouer un rôle important (pour l’investissement par rapport au années 90).

d) La troisième période allant de 2015 à 2021 :

Les conditions du marché du travail se sont légèrement dégradées au cours 2015-2021, avec un taux de chômage passant de 11.20 % en 2015 à 11,40 % en 2019. Selon les prévisions de la banque mondiale et FMI, ce taux à enregistrer 14.24% et 14.54% pour les années successive 2020 et 2021 et devrait atteindre 14.86% en 2022.

Par sexe, le taux de chômage a fléchi substantiellement chez les hommes, puisqu’il est passé de 9,90% à 9,10% entre s 2015 et 2019. En revanche, le taux de chômage féminin a connu une hausse au cours de cette période, passant de 16,60% à 20,40%. Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) est passé de 24,16 %en 2016 à 26,90% en 2019, avec 26.70% pour les hommes et 45.30% pour les femmes en 2015 contre 23.60% pour les hommes et 45.10% pour les femmes en 2019.

Graphique N°05 : Le taux de chômage selon le sexe et le niveau d’instruction en 2019.



Source : Etablie a partir des données du l’ONS.

Les résultats de l’enquête de l’ONS 2019, font ressortir que le chômage touche davantage les universitaires, et plus particulièrement les diplômés : alors que le taux de chômage s’établit à 8.70 % auprès de la population n’ayant aucun diplôme, 13.50% auprès des diplômés des instituts et écoles de la formation professionnelle, il atteint 18% auprès des diplômés de l’enseignement supérieur (11% pour le sexe masculin et 23.90% pour le sexe féminin), enregistrant une hausse par rapport à l’année 2015 où il s’établissait à 14.10% (8.20% pour le sexe masculin et 2020% pour le sexe féminin).

Il ne faut pas oublier que l'Algérie a connue deux chocs pour cette période, le premier est la chute remarquable des prix internationaux du pétrole en mi -2014 où le prix de baril passe de 113USD à 31USD en 2016, après il remonte à 54.12USD en 2017, à 71.44USD en 2018 ensuite il baisse à 64.49USD en 2019¹. Les prix ont dégringolé de 50,90USD en février 2020 à 17,90USD en mars 2020². Le deuxième choc est la pandémie de COVID-19 où elle a frappait le monde entier en 2020. Malheureusement, l'Algérie vit toujours dans ce cercle (deux chocs) ; ce qui explique cette tendance du taux de chômage.

D'après les résultats de l'enquête d'Ecotechnics en 2020, nombreuses fermetures d'entreprises, particulièrement des PME, et des pertes d'emplois substantielles dans le secteur privé. Près de 60% des PME sondées auraient fermé à la mi-mars, tandis que 63% des travailleurs indépendants auraient dû cesser leurs activités, principalement des commerçants et des artisans. Plus de 70% des travailleurs occasionnels auraient dû arrêter leurs activités après le début du confinement. Si le secteur public n'aurait presque pas connu de licenciements et que les travailleurs à l'arrêt auraient majoritairement perçu leur salaire, la crise sanitaire aurait causé des pertes d'emplois substantielles dans le secteur privé, tandis que la plupart des salariés en arrêt de travail du secteur ne percevaient pas de salaire³.

Selon les résultats préliminaires de l'enquête du Ministère du Travail sur l'impact de la crise sanitaire (COVID-19) sur le marché de l'emploi, 334 000 Algériens ont enregistré une baisse de leur nombre d'heures de travail, 50 000 se sont retrouvés au chômage de façon temporaire ou permanente, et 180 000 ont subi des retards dans le paiement de leurs salaires⁴.

6-Les dispositifs d'insertion des jeunes dans le monde du travail :

La direction de l'emploi, avec ses trois agences, à savoir l'ANEM, l'ANSEJ et la CNAC, relève à nouveau du ministère de l'Emploi. Une politique nationale de l'emploi a été rédigée en 2008 afin de fixer l'orientation des politiques et adoptée dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014. L'objectif principal était de réduire le chômage en deçà de 9 % d'ici à 2013 suite à la création de 3 millions de nouveaux emplois. Le DAIP, avec ses trois composants et son

¹ Donnée tirée du site : <https://prixdubaril.com/petrole-index/petrole-algerie.html>

² Ibid.

³ Donnée tirée du site : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/choc-massif-349782>

⁴ Donnée tirée du site : <https://www.algerie-eco.com/2020/08/16/impact-negatif-de-la-covid-19-pres-de-50-000-travailleurs-ont-perdu-leur-emploi/>

programme aidé, a été créé et intégré au sein du service public de l'emploi (ANEM). Le ministre de la Solidarité nationale a poursuivi ses activités avec l'ADS et l'ANGEM pour les microcrédits, justifiant ainsi sa mission de lutte contre la pauvreté. Les dispositifs qui visent l'insertion des jeunes dans le monde du travail sont :

6-1-Le programme de pré-emploi (CPE) :

Ce programme, vise à prendrait en charge les chômeurs diplômés d'études supérieurs qui sont âgés entre 19 ans et 35 ans dans le cadre des contrats dits «contrats pré- emploi ».le recrutement n'a pas dépassé les 12%, ce qui a poussé le gouvernement à la mise en œuvre d'un autre programme appelé : le DAIP.

6-2-Dispositif d'aide a l'insertion professionnelle (DAIP) :

En 2008, en plus de sa mission principale de placement sur le marché du travail, l'ANEM à également hérité de la gestion de programmes d'emploi pour les jeunes qui ont été formulés en tenant compte de la «politique nationale de l'emploi». Durant la période 2008-2014, le DAIP a permis l'insertion de 1.870.248 bénéficiaires (moins de 35 ans). Par genre, il se dégage une proportion plus importante des jeunes de sexe féminin diplômées 79.30% des bénéficiaires en 2014¹.

Tableau N°02 : Bilan des placements dans le cadre du DAIP de 2008 à 2014 (pour les bénéficiaires de moins de 35 ans).

Contrats	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
CID	48002	89101	99691	269746	75671	43548	39745
CIP	29721	75973	85114	226284	95333	43939	37566
CFI	86573	112544	88336	164780	70989	51486	36106
Total secteur Economique	120450	210273	208159	301072	167123	113328	94142
Total secteur Administratif	43846	67345	64982	359738	74870	25645	19275
Total	164296	277618	273141	660810	241993	138973	113417

Source : MTESS.

Le DAIP, sous la tutelle du MTESS, se compose de trois branches distinctes :

Le contrat d'insertion des diplômés (CID): Ce dispositif destiné aux primo-demandeurs diplômés de l'enseignement supérieur ou qui sont des techniciens supérieurs qui bénéficient d'une aide pour la priorité de

¹ Rapport national sur le développement humain (RNDH), 2014/2015, CNES, PNUD, p.192.

recrutement durable dans le cadre de l'économie publique et privée. Cette mesure remplace le contrat de pré-emploi (CPE) pour les diplômés¹.

Contrat d'insertion professionnelle (CIP) : Ce Dispositif destiné aux jeunes de l'enseignement secondaire de l'éducation nationale et des centres de formation professionnelle (CFPA) (ou ayant suivi un stage d'apprentissage). À la fin du CIP, l'ANEM peut proposer un contrat de travail aidé (CTA) au sein de l'entreprise. En cas de refus, la personne perd le droit à rester sous CIP².

Le contrat de formation insertion (CFI) : Ce Dispositif destiné aux jeunes demandeurs d'emploi sans formation ni qualification; ces jeunes sont placés soit dans divers projets de travail initiés par les autorités locales, soit dans divers secteurs pendant la durée du projet, soit en formation auprès d'artisans³.

Le contrat de travail aidé (CTA) : Proposé après la fin d'un des contrats cités ci-dessus (et parfois plus tôt si l'employeur est d'accord)⁴.

En 2008, l'ANEM est devenu une actrice importante pour soulager les tensions sur le marché du travail. Ses trois composantes : le contrat d'insertion des diplômés (CID), le contrat d'insertion professionnelle (CIP) et le contrat de formation-insertion (CFI) confondues, le DAIP a fourni des contrats à 277 618 bénéficiaires en 2009, 273 141 bénéficiaires en 2010 et pas moins de 660 810 bénéficiaires en 2011. Selon les données de l'ONS, le nombre de bénéficiaires en 2012 avoisinerait les 240 000, ce qui représente une baisse considérable par rapport à l'année précédente.

Une autre mesure, le contrat de travail aidé (CTA) a également été mise en œuvre ces dernières années. La couverture de ce programme a augmenté au fil des années. Ainsi, en 2009, seuls 8 027 bénéficiaires pour les trois volets ont été en mesure d'obtenir un emploi officiel en 2010. Le volume a augmenté en 2012, passant à 41 753 personnes qui ont pu obtenir un contrat permanent au sein d'entreprises grâce à une contribution de l'État qui s'est engagé à subventionner les salaires pendant trois ans. En 2013, l'ANEM a enregistré environ 49 076 recrutements pour la mesure CTA, ce qui représente une amélioration de l'intégration «durable» des bénéficiaires du DAIP. En général, ce programme a connu un certain nombre de lacunes, notamment:

¹ MOHAMED SAÏB MUSETTE (2014), les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie, l'ETF, institutions de l'UE, CREAD, p.17.

² MOHAMED SAÏB MUSETTE, Op.cit.p17.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

- La répartition non équitable de cette catégorie (les diplômés universitaires) dans le marché du travail à cause de l'absence des critères clairs pour l'emploi tels que la spécialité et l'année d'obtention du diplôme.
- Le faible taux de titularisation dans les secteurs économiques par rapport au nombre des personnes inscrites.
- La forte concentration des bénéficiaires du programme dans le secteur de l'administration, par rapport aux autres secteurs.
- Le manque de contrôle de suivi, qui conduit à la collusion entre les diplômés universitaires et certaines sociétés ou établissements à s'enregistrer comme employés, et donc la trésorerie de l'Etat va supporter le fardeau malgré l'absence de tout travail par les bénéficiaires.
- Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour faire face au phénomène du chômage, est non accompagnés d'études et de positions évaluatives par des institutions et des organismes officiels, la gestion locale ou centrale se concentre sur la mise en œuvre des opérations sans évaluer les résultats. Ceci à son tour se reflète sur l'incapacité des pouvoirs publics à déterminer l'efficacité des politiques d'emplois.

Conclusion :

Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail constituent une force de travail potentielle, susceptible de créer des richesses supplémentaires. De plus, ils sont généralement plutôt mieux formés que leurs aînés. Leur arrivée devrait donc faciliter le développement de l'activité économique si les conditions qui permettent de le faire sont réunies par ailleurs.

Le choc pétrolier de 1986 a révélé la fragilité du système de l'Etat Algérienne et qui a conduit à une série des réformes économiques.

D'après les résultats de notre analyse socioéconomique de la population active Algérienne ; les taux d'activité et d'emploi ont augmenté et le taux de chômage a considérablement diminué il a perdu plus que 17 points entre 2001-2019. Un chômage qui touche de plus en plus les primo-demandeur d'emploi et en particulier les diplômés de l'enseignement professionnel et formation professionnelle sans oublier les inégalités entre les jeunes et les adultes et entre les hommes et les femmes.

Bibliographies:

- **Thèses et dissertations:**

- DELANDA. AISSA, le rôle de développement social et économique dans le changement démographique, thèse de doctorat d'état, 2004.
- HAFAD, T, 2009, l'ajustement structurelle ses effet sur les phénomènes démographique cas de l'Algérie, thèse de doctorat d'état.
- **Articles du séminaire:**
- MAATOUK, B, 1998, Algérie quelques effets socio- économiques colloque -P.A.S et perspectives de l'économie algérienne, AUDRU, CREAD, Alger, p.12.
- **Les rapports :**
- Rapport national sur le développement humain (RNDH), 2014/2015, CNES, PNUD.
- MOHAMED SAÏB MUNETTE (2014), les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie, l'ETF, institutions de l'UE, CREAD.
- **Publication de l'ONS :**
- ONS, 1962-2011, Rétrospective Statistique
- ONS, 2020, bulletins statistiques, N°890.
- **Sites web:**
- <https://prixdubaril.com/petrole-index/petrole-algerie.html>
- <https://www.liberte-algerie.com/actualite/choc-massif-349782>
- <https://www.algerie-eco.com/2020/08/16/impact-negatif-de-la-covid-19-pres-de-50-000-travailleurs-ont-perdu-leur-emploi/>